

MUSIQUE, HANDICAP ET SANTÉ

DUSEACT (DIPLOME UNIVERSITAIRE DE SPECIALISATION EN EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE ET ACTION TERRITORIALE) & OFFRE DE FORMATION

COMPOSANTE CFMI (Centre de Formation de Musiciens Intervenants)

DURÉE : 214h réparties sur l'année en 6 périodes (134h de formation + 80h d'application terrain)
cf. programme détaillé

DATES : entre août 2022 et juillet 2023

HORAIRES : 9h30-12h30
et 13h30-16h30

LIEU : CFMI Aix-en-Provence (ou autre lieu AMU), structures de santé partenaires, lieux d'accueil de personnes en situation de handicap de la région Sud-PACA

COÛT (PAR PERSONNE) :

Coût du parcours complet diplômant :
3 069 € nets de taxe

Coût d'un module :

15 €/heure nets de taxe
Établissement non soumis à la TVA

ORGANISATION

Inter - Possibilité en intra
(pour les tarifs : nous consulter)
Session limitée à 12 personnes

SANCTION DE LA FORMATION

Suite à l'évaluation de la formation, remise de :

- Attestation de compétences et de fin de formation (parcours modulaire).
- Attestation de réussite pour le DU.

PARTENAIRES

Musique et santé - Hôpitaux de Marseille, Aix, Toulon – Les percussions de Treffort

COMPETENCES VISEES

- Connaître l'environnement du monde de la santé et ses problématiques (éthique, hygiène, organisation, hiérarchie...).
- Concevoir, piloter et valoriser un projet d'intervention artistique dans le milieu de la santé et du handicap en cohérence avec les politiques publiques d'EAC et en relation avec le partenaire d'accueil.
- Acquérir des outils pratiques et les mettre en œuvre sur le terrain en les adaptant au public visé.
- Savoir défendre et argumenter un projet.

PUBLIC

- Musicien interprète, compositeur et/ou pédagogue titulaire d'un DUMI, DE, CA ou DNSPM ou activités musicales professionnelles avérées.
- Personnel de santé musicien sur audition.

PRÉ-REQUIS ET MODALITÉS D'ENTRÉE EN FORMATION

Haut niveau musical, bonne culture artistique. Expérience de médiation et/ou de transmission. À l'aise avec sa voix. Bon relationnel.

Sélection sur dossier (CV, lettre de motivation) – une audition peut être organisée afin de constater le niveau musical.

Possibilité de parcours modulaire : les modules sont accessibles indépendamment les uns des autres (après avoir validé l'UE 1).

Modules capitalisables sur une durée maximale de 2 années.

PROGRAMME Cf. programme détaillé ci-après

1. Connaître l'environnement professionnel
2. Concevoir et mener des interventions musicales en pédiatrie
3. Concevoir et mener des interventions musicales en néonatalogie
4. Concevoir et mener des interventions musicales en gériatrie
5. Concevoir et mener des ateliers de pratique artistiques incluant des personnes en situation de handicap
6. Concevoir et rédiger un projet personnel d'interventions à l'hôpital ou auprès de personnes en situation de handicap

Les + de la formation

- **Groupe interprofessionnel.**
- **Encadrement assuré par des praticiens expérimentés et en activité.**
- **Application terrain encadrée par des professionnels.**

Responsable de la formation

François VIGNERON
Directeur du CFMI d'Aix-en-Provence

Formateurs

Philippe BOUTELOUP
Alain GOUDARD
Luciana JATUFF

Renseignements pédagogiques

François Vigneron
francois.vigneron@univ-amu.fr
04. 13. 55. 32. 40

Devis et inscriptions

fpc-entreprises@univ-amu.fr
04. 13. 94. 21. 21

Le devis est établi par la Formation Continue. La contractualisation sera formalisée par un contrat ou une convention. Mobilisation si nécessaire d'outils et de réseaux pour orienter, accompagner et former les publics en situation de handicap.

MUSIQUE, HANDICAP ET SANTÉ

DUSEACT (DIPLOME UNIVERSITAIRE DE SPECIALISATION EN EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE ET ACTION TERRITORIALE) & OFFRE DE FORMATION

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation en groupe en présentiel.
- Apports théoriques, pratique réflexive, pratique musicale et pédagogique.
- Application sur le terrain en tutorat.
- Suivi individuel à distance.

SUIVI ET ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Ponctualité, assiduité, engagement dans la pratique, participation active aux échanges.
- Qualité des préparations et recherches.
- Observation de pratiques sur le terrain.
- Contrôle continu, dossier et soutenance devant jury (voir règlement d'examen détaillé).

PLANNING PREVISIONNEL

Module 1 : Connaître l'environnement professionnel – 42h

- ✓ 22 au 26 août - CFMI Aix-en-Pce : Stage théorique et de pratique musicale - Connaissance des milieux, éthique et règles d'usage, musique et outils d'intervention
- ✓ 2 jours - lieu et dates à déterminer : observation terrain

Module 2 : Concevoir et mener des interventions musicales en pédiatrie - 30h

- ✓ 24 au 28 oct. - AP-HM (Marseille) : Stage théorique, de pratique musicale et application terrain - l'enfant et la musique, les accompagnants, le contexte hospitalier

Module 3 : Concevoir et mener des interventions musicales en néonatalogie - 30h

- ✓ 20 au 24 février - lieu à déterminer : Stage théorique, de pratique musicale et application terrain - le tout petit et la musique, les accompagnants, le contexte hospitalier

Module 4 : Concevoir et mener des interventions musicales en gériatrie - 30h

- ✓ 24 au 28 avril - lieu à déterminer : Stage théorique, de pratique musicale et application terrain - des adultes dépendants, environnement et personnel, stage terrain

Module 5 : Concevoir et mener des ateliers de pratique artistiques incluant des personnes en situation de handicap - 30h

- ✓ 15 au 17 nov. - CFMI Aix-en-Pce : Les différents types de handicap, pratique inclusive de la musique, pratique musicale, observation
- ✓ 2 jours en décembre - Treffort (01) : Application terrain auprès des percussions de Treffort

Module 6 : Concevoir et rédiger un projet personnel d'interventions à l'hôpital ou auprès de personnes en situation de handicap - 52h

- ✓ 20 au 22 mars - 3 jours au CFMI Aix-en-Pce (ou à distance) : conception collaborative d'un projet, conduite de réunion, définition d'un projet personnel
- ✓ Avril, mai, juin : rdv partenaires, recherche de financements (20h) - suivi individuel à distance (2h) - écriture du projet
- ✓ 3 et 4 juillet - 2 jours au CFMI Aix-en-Pce : soutenance devant jury - bilan et perspectives

QUALITÉ DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

François VIGNERON, RESPONSABLE DE LA FORMATION

Musicien, pédagogue, directeur du CFMI d'Aix-en-Provence depuis septembre 2017, il a été directeur de conservatoires dans différentes régions de France pendant plus de 20 ans.

Titulaire du CA de directeur de conservatoires, il a effectué une partie de ses études musicales au Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris.

L'équipe intervenante

- Philippe BOUTELOUP : musicien et directeur de Musique et Santé - <https://www.musique-sante.org/>
- Alain GOUDARD : chef de chœur, compositeur, directeur artistique des Percussions de Treffort - <http://www.resonancecontemporaine.org/les-percussions-de-treffort/Presentation/>
- Luciana JATUFF : musicienne intervenante, violoniste